

SESSION 2004

**BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

**PLASTURGIE**

**U5 INDUSTRIALISATION**

**Durée : 5 heures      coefficient 4**

***Aucun document autorisé***

Ce sujet comprend les documents suivants :

**Un Dossier Technique:**

Documents DT1 à DT13 que le candidat gardera.

**Un Dossier Réponses :**

Documents DR1 à DR14, à rendre même non remplis et ne devant pas être dégrafés.

**CALCULATRICE AUTORISEE**

*Sont autorisées toutes les calculatrices de poches, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimantes.*

*Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.*

*Afin de prévenir les risques de fraude, sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs, ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices.*